



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Compte rendu F3SCT extraordinaire

11 décembre 2024 - 10h00

Déclaration  
liminaire



*“En ouverture de cette séance, nous demandons, encore une fois, que les prérogatives de la F3SCT soient enfin respectées. Les nombreux dysfonctionnements observés relèvent manifestement d’une entrave au bon fonctionnement de l’instance. Dernier exemple en date, le travail de préparation de la réunion de l’instance d’aujourd’hui a été défaillant : interactions insuffisantes avec le secrétaire sur l’ordre du jour (...), délais de transmission des documents préparatoires non respectés. Rappelons à l’Agence qu’en tant qu’opérateur public d’Etat, elle a des obligations, et le respect des textes en fait partie. (...) Il est urgent de revenir à un fonctionnement normal, respectueux des cadrages et des élu.es, comme des personnels.”*

Madame la Directrice générale, Madame la secrétaire générale, nous venons de citer le premier paragraphe de notre déclaration liminaire à la F3SCT du 17 octobre dernier. On aurait pu s’attendre à être entendu·es et à ce que l’opérateur public que vous dirigez, Mesdames, soit enfin respectueux des textes officiels et des représentant·es du personnel. Bien au contraire, la situation s’est dégradée davantage : l’ordre du jour n’a été envoyé que 3 jours en amont de la formation spécialisée d’aujourd’hui et les membres de l’instance n’ont pas eu la possibilité d’y proposer des questions diverses ou des ajouts. Cela ne s’était jamais vu jusqu’à maintenant. L’Agence pourra se trouver toutes les excuses du monde, cela n’est plus acceptable, surtout quand on voit l’augmentation des effectifs dans les services centraux et la réorganisation de l’organigramme, mesures qui auraient dû permettre, selon l’Agence, d’améliorer le fonctionnement de l’opérateur public.

Madame la Directrice générale, Madame la secrétaire générale, nous vous l’annonçons de façon solennelle : la FSU boycottera désormais systématiquement les instances qui n’auront pas été préparées et organisées dans le cadre réglementaire.

En guise de réponse, la Directrice générale attaque vivement la FSU : **“Je ne peux pas vous laisser insulter le secrétariat général !”. Demander l’application des textes de la fonction publique est donc considéré comme une insulte par la DG de l’AEFE... C’est une première inquiétante au sein de l’opérateur public.** Nous précisons que la FSU a déjà rappelé à de nombreuses reprises l’an dernier l’importance du respect des textes régissant le dialogue social au sein de l’opérateur public, que ce soit en Centrale ou dans les établissements. Malgré ces alertes, et un rappel lors d’une audience le 18 septembre 2024 et lors de la dernière F3SCT, rien n’a changé, bien au contraire. **Si la Direction de l’AEFE veut un dialogue social apaisé, elle sait ce qu’il lui reste à faire.**





Points à  
l'ordre  
du jour

Si nous devons résumer cette séance extraordinaire (à plus d'un titre d'ailleurs) en quelques mots, cela ressemblerait à ça :

- FLEX OFFICE : c'était non, jamais au grand jamais, mais finalement, c'est OUI !
- OPEN SPACE : c'était non, jamais au grand jamais, mais finalement, c'est OUI !
- ISOLATION PHONIQUE : faites nous confiance, on s'en occupe, mais nous ne sommes pas en mesure de vous donner plus d'informations à ce stade !

Au niveau des remarques d'ordre général, la FSU a fait part de ses vives inquiétudes face à la densité d'agents dans les futurs bureaux. Bien consciente du problème, l'Agence a certes tenté de limiter la surface des open space en intercalant des salles de réunions ou des bureaux fermés, mais on se retrouve tout de même avec parfois jusqu'à 20 agents dans un même espace. Cette promiscuité, ajoutée à la proximité des lieux de circulation, ne pourra qu'induire une ambiance de travail éprouvante pour les agents. **Pour la FSU, l'ambiance acoustique va devenir le problème numéro un dans les futurs locaux, ce que confirme le médecin de prévention du MEAE qui partage nos inquiétudes.** Il est donc essentiel de pouvoir obtenir des garanties et des informations précises sur les matériaux qui seront utilisés pour limiter les effets de la mise en place d'open space :

- pour les cloisons pleines,
- pour les cloisons vitrées,
- pour les claustras,
- pour les armoires hautes,
- et pour les combinaisons armoires basses / plantes.

Pour la FSU, il est impossible de se prononcer favorablement et de donner un avis éclairé sur ce projet sans ces informations capitales. **Nous demandons par ailleurs, tout comme le médecin de prévention, l'expertise de l'ISST**, malheureusement de nouveau absente à cette instance.

Face au manque de certaines informations nécessaires pour émettre un avis éclairé, la FSU soumet l'avis suivant aux membres de l'instance.

*“Les membres de la F3SCT, réunis ce mercredi 11 décembre en séance extraordinaire, estiment qu'ils ne disposent pas d'informations suffisantes pour se prononcer de façon éclairée sur l'aménagement des futurs locaux de l'AEFE à So Pop Saint-Ouen. Une prochaine séance de l'instance doit donc être programmée avec a minima la communication en amont de celle-ci des informations suivantes :*

- *type de cloisons prévues et données sur les qualités d'isolation acoustique attendues*
- *type de claustras prévus et données sur les qualités d'isolation acoustique attendue*
- *système prévu pour le plafond afin de diminuer la propagation des bruits*
- *type de cloisons vitrées prévues et qualités d'isolation acoustique attendues*
- *type d'armoires, basses et hautes, prévue, associée à la disposition de plantes et qualités acoustiques estimées*

- *estimation des besoins de la DEOF en salle de formation basée sur les données chiffrées des deux années précédentes (fréquence, nombre de stagiaires par sessions, fonctionnement par ateliers ou pas etc.)*
- *estimation des besoins de la Direction générale pour les réunions de direction régulières et autres nécessitant plus de 12 places”*

**VOTE** : POUR (FSU et SGEN), ABSTENTION (UNSA)

Ci-dessous les réponses aux questions spécifiques que nous avons pu poser durant la séance:

Dates du déménagement : il se fera en deux temps. Au 1er juin 2025 pour l'installation du mobilier, puis au 1er juillet pour les agents. Le rez-de-chaussée sera quant à lui disponible au 1er octobre.

Mobilier : contrairement à ce qui avait été annoncé, une grande partie du mobilier sera renouvelé à l'exception du matériel ergonomique et du matériel des salles de formations.

Confidentialité des appels téléphoniques : la FSU s'est inquiétée de la praticité pour les agents de devoir déplacer systématiquement leurs dossiers et ordinateurs dans les espaces dédiés aux appels ou aux visioconférences. Concernant les téléphones fixes, il semble que l'octroi de téléphones portables soit plus adapté pour une partie des équipes. La réflexion n'est à ce stade pas terminée. De plus, la question du softphone est toujours d'actualité et à l'essai auprès de deux agents.

Bureaux particuliers : il y aura deux fois plus de bureaux ajustables en hauteur (24 en tout) que de demandes d'agents. La moitié sera donc à disposition des agents qui souhaitent les utiliser. Concernant les bureaux équipés d'isolation phonique localisée (17 en tout), là aussi, ce sera à disposition des agents qui le souhaitent. Pour la FSU, il faudra veiller à ce que ces partages se passent sans accroc au sein des services afin que ce ne soit pas la règle du premier arrivé, premier servi.

Local pour les photocopieurs : du fait des fortes odeurs d'encre qui peuvent d'ailleurs être nocives dans un local fermé, la FSU demande quel sera le système mis en place pour l'extraction de ces effluves. L'Agence prend bonne note de ce point et reviendra vers nous après avoir discuté avec le prestataire.

Agent d'accueil : la FSU réitère ses inquiétudes concernant les conditions de travail de l'agent d'accueil. En effet, effectuer l'accueil téléphonique au milieu d'un open space va clairement poser problème. Concernant le tri du courrier, rien n'est encore fixé pour le moment mais le local des photocopieurs disposera d'un espace pour ranger le courrier. A suivre donc.

DDAR, secteurs géographiques : la FSU salue les évolutions proposées suite aux échanges tenus lors du dernier groupe de travail (ajout d'un espace d'appel et reclouonnement de l'open space). En effet, cela améliore sensiblement la situation des agents des secteurs géographiques qui restent tout de même bien trop exposés aux passages et circulations d'agents des autres services. La FSU soumet donc une autre proposition d'aménagement afin de limiter la circulation des agents devant les secteurs en les orientant vers le couloir central (le couloir de droite ne serait donc qu'un couloir intra DDAR). La proposition est accueillie favorablement par la Direction de l'Agence qui va s'assurer néanmoins auprès des architectes de sa faisabilité ou non.

Rez-de-chaussée : comme déjà dit en groupe de travail, il nous semble qu'il manque des espaces de réunions/visio au 5ème étage. La FSU avait donc proposé de couper certaines salles du bas pour en faire des salles plus petites (on rappelle que le bâtiment So Pop dispose d'autres espaces pour se réunir avec des stagiaires). Pour faire suite à cette demande, l'Agence a donc ajouté une cloison amovible dans la salle de 30 places afin d'avoir la possibilité de faire deux espaces de 15 places.

**VOTE DE L'INSTANCE SUR LES AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS DE MACRO ET DE MICRO ZONING : 6 CONTRE -FSU-, 4 ABSTENTIONS -UNSA et SGEN-**

La FSU a voté contre pour les raisons suivantes :

- choix de l'open space
- choix du flex office pareil
- manque d'informations précises et essentielles sur les matériaux utilisés pour garantir une isolation phonique de qualité
- densité trop importante d'agents dans les espaces et proximité avec les lieux de circulation

Compte rendu rédigé par  
Pierre BREZOT, Clémence CHAUDIN, Anthony DELTOUR  
Alessandra DIAKHATE, Magalie POLLET, Irène SANCHEZ et Patrick SOLDAT

